



Aimé LAMARDELLE Président de ADSPULs87
aime.lamardelle@sfr.fr 06 22 30 40 47

M. LAGRAVE Renaud
Vice-président du Conseil Régional
Nouvelle Aquitaine
En charge des Transports TER
14, Rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX CEDEX

**Objet : Grilles Horaires TER non respectées
(La Souterraine-Limoges)**
Pièce-jointe : courrier de Mme Boyer Nadège.

St-Sulpice Laurière le 05 Octobre 2017

Monsieur,

L'Etat, sur la ligne **POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse)** fait un effort sans précédent. L'enjeu de la modernisation de cette ligne, tant en infrastructures qu'en matériel roulant neuf est de bonne augure. Elle permettra d'assurer une desserte correcte et adaptée de tous les territoires de Paris à Toulouse, avec ses radiales.

Les travaux de nuit, la semaine, pour la réfection des tunnels (**Combeaux-St Sulpice Laurière**), prennent fin dès 5 heures du matin.

Cependant ces travaux de modernisation, certes nécessaires, engendrent des mécontentements de la part de tous les usagers, pour se rendre à leur travail, dans les écoles et lycées.

Notre Association, reçoit depuis la mise en place de la nouvelle grille horaire des plaintes d'usagers empruntant les trains du quotidien. Depuis le mois de Juin, un affaiblissement visible par tous, qui se traduit par des retards ou des suppressions de trains à répétition. L'utilisateur n'en est pas pour autant informé !

Aux tableaux d'affichage, en gare de St-Sulpice Laurière, comme les autres gares du parcours, tous les **TER** y figurent, comme le **TER 869051**, origine La Souterraine, départ **6h13** supprimé, sans raison apparente. Les usagers sont donc contraints d'attendre le **TER** suivant **869001**, origine La Souterraine départ **6h30**. Pour certains lycéens qui se rendent au lycée Turgot à Limoges, ce dernier arrive trop tard en gare de Limoges, pour faire correspondance avec les cars de la **TCL**, à 7h26.

Cette dégradation du service public, crée une tension extrême dans les entreprises à desservir, ainsi que dans les établissements publics. Les usagers munis de cartes d'abonnement, se voient contraints de prendre leur véhicule personnel pour se rendre à leur travail, et ne peuvent prétendre au **remboursement du préjudice subit**.

Pour les parents ce n'est pas non plus soutenable, un stress permanent chez l'élève qui se voit renvoyé par ses professeurs pour cause de retards répétitifs. Les lycéens, ne possèdent aucun autre moyen de locomotion, ce qui les conduit à subir les pires désagréments au quotidien. Le constat est simple, covoiturage organisé, une baisse sensible de fréquentation, une opposition envers les cheminots. Par ce système, on fait préférer la route au rail ; ce que nous ne pouvons accepter.

Notre Association ADSLPULS87, demande :

- Le rétablissement, au plus vite, du **TER 869051** la semaine, arrivée Limoges 7h04.
- Une grille horaire respectée, pour permettre aux usagers de mieux s'organiser. Les trains du quotidien doivent rester un service public de qualité, et de besoin, pour l'intérêt de tous.
- Le respect du contrat Etat - **SNCF**- Région.
- **Maintien à l'ouverture** de notre point de vente de billets, pour mieux renseigner l'usager sur l'ensemble des territoires concernés.

D'autre part, pour notre gare à St-Sulpice Laurière, qui n'est plus desservie par des trains (**GL**) depuis la refonte de 2007. Les usagers, élus, population, ainsi que notre association aspirent à le redevenir, par des arrêts (**TET**) **A-R** pour Paris, la semaine, matin et soir ; courrier adressé le 04 Novembre 2014 à Monsieur Alain VIDALIES, alors secrétaire d'Etat chargé des transports. Notre gare étant située sur deux axes ferroviaires importants. **POLT** d'une part, et la transversale **Bordeaux-Lyon** par Limoges, St-Sulpice Laurière, Guéret, Montluçon, d'autre part. Nous demandons également, un maillage avec une desserte fine entre **TET** et **TER**. Sur ce sujet, nous souhaitons solliciter une rencontre avec la **Région Nouvelle-Aquitaine**, en charge des transports et la **Direction SNCF**.

Notre Association, les élus, les usagers, la population, souhaitent une action pour montrer notre mécontentement, sur tous ces points cités.

La notion d'égalité des territoires est à mettre en regard des inégalités constatées. L'égalité est inséparable de la question territoriale. Il faut arrêter d'opposer **rural / urbain**, territoires pauvres, il en va de l'intérêt général.

Notre population rurale doit y prétendre, elle doit bénéficier de dessertes ferroviaires de qualité qui répondent aux besoins de la population.

En attendant une réponse de votre part, recevez, Monsieur LAGRAVE, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président

Aimé LAMARDELLE

Copie de ce courrier à :

- M BRU, Directeur SNCF Mobilités Bordeaux
- M ROUSSET Alain, Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
- M Le MEHAUTE Raphaël, Préfet de la Haute Vienne.
- Mme BROUILLE Andréa, Membre de la commission Transport de la Région ALPC
- Mme MAGNE Marie Ange Députée de la Haute-Vienne 3^{ème} circonscription.
- Mme BRIQUET Isabelle, Présidente de l'Association des Maires de la Haute Vienne
- Mme LARDY Brigitte et AUZEMERY Alain, conseillers de la Haute Vienne.
- M DUPIN Bernard, Président des communautés de Communes d'Ambazac.
- M PEYROT Jean-Michel, Maire de la commune de St-Sulpice Laurière.
- Syndicat des Cheminots de Limoges et la Souterraine.

Modèle que
j'ai expédié à
chaque élu.

Mme Marie-Ange MAGNE
Députée 3^{ème} Circonscription H-V
33 Bis Cours Bugeaud
87000 LIMOGES CEDEX

Objet : *Suppressions et retards des TER*
en gare de Saint-Sulpice Laurière.

St Sulpice Laurière le 05 octobre 2017

Madame,

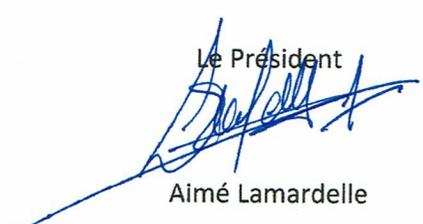
Veuillez trouver ci-joint, le courrier adressé à Monsieur Renaud LAGRAVE Vice-Président du Conseil Régional en charge des Transports – Hôtel de Région à Bordeaux. Ce courrier porte a votre connaissance le mécontentement des usagers de notre gare à Saint – Sulpice Laurière, et sur l'ensemble de la ligne POLT, la nécessité de rétablir des trains Régionaux supprimés, notamment entre Châteauroux et Limoges, et de respecter scrupuleusement la grille horaires, ainsi que la convention TER.

Pour notre association, l'Etat doit assumer son rôle de stratège et contraindre la SNCF à utiliser l'argent public dans le développement du Service Public Ferroviaire SNCF, existant, et non dans le tout routier.

L'enjeu de la modernisation de cette ligne, est de fixer comme objectif : cohérence du maillage, rentabilité socio économique, une grille horaire adaptée aux besoins de la population de chaque territoire traversé, et un confort.

Vous en souhaitant bonne réception, acceptez Madame la Députée, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président



Aimé Lamardelle